

Les paniers locaux et biologiques du Haricot Magique

Projet pilote avec la
communauté de l'INRS

Été 2023



AVANT-PROPOS

Chère communauté de l'INRS,

En collaboration avec le comité vert de votre institution, nous lançons les inscriptions officielles pour le projet pilote des paniers de fruits et légumes locaux et biologiques du Haricot Magique pour l'été 2023.

Situé au cœur du quartier Saint-Roch depuis cinq ans, le Haricot Magique, coopérative de solidarité, est une épicerie qui encourage l'écoresponsabilité, l'économie locale, ainsi que l'alimentation saine et équilibrée.

En vous abonnant aux paniers hebdomadaires du Haricot Magique, vous **encouragez une entreprise d'économie sociale** qui se mobilise pour créer une communauté vivante et engagée au cœur du quartier Saint-Roch. Encourager le Haricot Magique, c'est aussi soutenir l'agriculture locale et développer la coopération.

Si vous aimeriez mieux nous connaître, voici [une courte vidéo \(3min\)](#) qui présente le Haricot Magique et sa mission. Cette vidéo a été réalisée par le gouvernement du Québec dans le cadre du mois de l'économie sociale (nov 2022).

Si le sujet vous intéresse, voici [une autre vidéo \(3min\)](#) qui vulgarise avec brio le concept de l'économie sociale. Cette vidéo a été réalisée par le Centre de la francophonie des Amériques.



TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	2
Offre de base.....	4
Compléments possibles.....	5
Calendrier hebdomadaire	5
Calendrier de l'été.....	6
Notes supplémentaires sur le fonctionnement.....	6

OFFRE DE BASE

- Un **panier hebdomadaire** composé uniquement de fruits et légumes locaux, biologiques et saisonniers.
- Un choix de **quatre tailles** de paniers (20\$, 35\$, 45\$, ou 55\$).
- Engagement d'un **abonnement de 12 semaines** sur une durée de 15 semaines (3 semaines de répit au choix).
- Le **paiement** de l'abonnement pourra se faire de 1 à 3 virements Interac.
- Date de **début** : 26 juin ou 3 juillet (à confirmer selon les arrivages).
- Date de **fin** : 8 ou 15 octobre.
- Chaque **semaine de répit** devra être annoncée par formulaire au plus tard 6 jours avant.
- Chaque participant aura droit à **deux jokers** pour imprévus ou oublié.



Exemple du panier "Solo" à 20\$/semaine

Avec les fruits et légumes locaux disponibles début juin 2023

- 1^{er} oublié : 100% du montant du panier convertie en bon d'achat
- 2^{ème} oublié : 50% du montant du panier convertie en bon d'achat
- 3^{ème} oublié : Aucune compensation

- **Jour de cueillette** : Mercredi de 12h à 18h.
- **Lieu de cueillette** : Au Haricot Magique (4 min à pied de l'INRS).
- Pour bénéficier des paniers du Haricot Magique, il faut être **membre de la coopérative**. Si vous n'êtes pas déjà membre, il faudra ajouter au total de votre abonnement une part sociale de 10\$.



Taille du panier	Nombre de personne <i>Approximatif</i>	Prix hebdomadaire	Prix de l'abonnement <i>1 versement</i>	Prix de l'abonnement <i>2 versements</i>	Prix de l'abonnement <i>3 versements</i>
Solo	1	20 \$	240 \$	2 x 120\$	3 x 80\$
Duo	1 à 2	35 \$	420 \$	2 x 210\$	3 x 140\$
Collectif	2 à 3	45 \$	540 \$	2 x 270\$	3 x 180\$
Collectif +	4	55 \$	660 \$	2 x 330\$	3 x 220\$

COMPLÉMENTS POSSIBLES

- Possibilité d'ajouter des fruits ou des légumes non locaux.

- Avocats
- Agrumes
- Kiwi
- Patates douces



- Possibilité d'ajouter des aliments frais.

- Lait
- Œufs

- Possibilité d'ajouter des aliments secs ou frais dans des pots consignés (3\$).

- Ces demandes ponctuelles devront être faites par formulaire au plus tard 6 jours avant la cueillette d'un panier (jeudi à 18h).

- La liste exhaustive des produits disponibles pour les ajouts sera disponible dans les formulaires.

- Les factures des ajouts seront envoyées du vendredi au dimanche.

- Le paiement des ajouts devra être effectué par virement Interac au plus tard 24h avant la journée de cueillette (mardi à 12h).



CALENDRIER HEBDOMADAIRE

Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi
18h					12h	12h-18h
Date limite Annonce d'une semaine de répit Commande d'ajouts	Envoi des factures d'ajouts				Date limite Paiement des ajouts	Journée de cueillette

CALENDRIER DE L'ÉTÉ

Semaine			JOURNÉE DE CUEILLETTE	Date limite <i>Avis semaine de répit & Commande d'ajouts</i>	Date limite <i>Païement des ajouts</i>	
N°	du lundi	au dimanche	Mercredi 12h - 18h	Jeudi 18h <i>(6 jours d'avis)</i>	Mardi 12h <i>(24h)</i>	
1*		26 juin	02 juil	28 juin	22 juin	27 juin
2	1*	03 juil	09 juil	05 juil	29 juin	04 juil
3	2	10 juil	16 juil	12 juil	06 juil	11 juil
4	3	17 juil	23 juil	19 juil	13 juil	18 juil
5	4	24 juil	30 juil	26 juil	20 juil	25 juil
6	5	31 juil	06 août	02 août	27 juil	01 août
7	6	07 août	13 août	09 août	03 août	08 août
8	7	14 août	20 août	16 août	10 août	15 août
9	8	21 août	27 août	23 août	17 août	22 août
10	9	28 août	03 sept	30 août	24 août	29 août
11	10	04 sept	10 sept	06 sept	31 août	05 sept
12	11	11 sept	17 sept	13 sept	07 sept	12 sept
13	12	18 sept	24 sept	20 sept	14 sept	19 sept
14	13	25 sept	01 oct	27 sept	21 sept	26 sept
15	14	02 oct	08 oct	04 oct	28 sept	03 oct
	15	09 oct	15 oct	11 oct	05 oct	10 oct

* Date de départ à confirmer selon l'arrivage

NOTES SUPPLÉMENTAIRES SUR LE FONCTIONNEMENT

- Lors des journées de cueillettes, si vous venez chercher seulement votre panier et les ajouts déjà payés, vous n'aurez **pas besoin de faire la file à la caisse**; un membre du personnel accompagné d'un bénévole seront attitrés uniquement à la gestion des paniers.
- Si vous **ramenez des pots consignés**, ils seront déduits de votre prochaine facture.
- Il sera important de **prendre vos sacs d'épicerie** pour ramener le contenu de votre panier.
- Si, au lieu de commander à l'avance vos surplus, vous complétez votre panier en libre-service (avec vos propres contenants ou les contenants à donner disponibles sur place), vous bénéficierez d'un **rabais de 10%** sur l'ensemble de vos achats de vrac sec! 😊